

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
des Pays de la Loire

Décision n° 47082 du 17 novembre 2016 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2016 du personnel sous-officier de réserve de la région de gendarmerie des Pays de la Loire

NOR : INTJ1626980S

Le commandant de la région de gendarmerie des Pays de la Loire, commandant le groupement de gendarmerie départementale de la Loire-Atlantique,

Vu le code de la défense;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu l'arrêté du 26 juillet 2016 fixant pour la gendarmerie nationale les conditions à remplir pour être proposable au grade supérieur dans la réserve opérationnelle;

Vu la circulaire n° 56710 du 27 juillet 2016 relative à l'avancement des sous-officiers et militaires du rang de la réserve opérationnelle pour l'année 2016;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 16 novembre 2016,

Décide:

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement pour l'année 2016 du personnel sous-officier de réserve de la région de gendarmerie des Pays de la Loire est arrêté ainsi qu'il suit:

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie

Pour le grade de major de réserve, les adjudants-chefs de réserve:

Marchand Jean-Paul NIGEND : 83 735

Hulin Éric NIGEND : 114 349

Collin Stéphane NIGEND : 133 595

Pour le grade d'adjudant-chef de réserve, les adjudants de réserve:

Cantin Eric NIGEND : 128 011

Ignolin Joëlle NIGEND : 159 496

Béliard Eric NIGEND : 271 634

Béritault Bruno NIGEND : 271 667

Dalibon Frédéric NIGEND : 272 525

Le Roux Gilbert NIGEND : 96 714

Blanvillain Thierry NIGEND : 87 916

Carrière André NIGEND : 105 891

Hamelin Christian NIGEND : 126 299

Chauvin Laurent NIGEND : 272 268

Mignot Lionel NIGEND : 274 781

Simonneau Marc NIGEND : 275 739

Pour le grade d'adjudant de réserve, les maréchaux des logis-chef de réserve:

Chevallier Olivier NIGEND : 261 035

Vichot Laurent NIGEND : 276 022

Stéphane Yves NIGEND : 93 340

Charrier Wilfried NIGEND : 272 245

Fournier Teddy NIGEND : 273 119

Pelet Michel	NIGEND : 275 070
Véziant Tony	NIGEND : 276 018
Forestier Jacques	NIGEND : 107 277
Hamelin Guy	NIGEND : 97 082
Hayot Bruno	NIGEND : 107 859
Chabin Stéphane	NIGEND : 109 519
Da Costa Emmanuel	NIGEND : 250 864
Dutrieux Vincent	NIGEND : 272 945

Pour le grade de maréchal des logis-chef de réserve, les gendarmes de réserve :

Boissinot Elian	NIGEND : 98 711
Benoist Jean-Claude	NIGEND : 102 591
Brunet Éric	NIGEND : 111 922
Ménager Olivier	NIGEND : 121 623
Gayral Eric	NIGEND : 135 680
Gauthier Yannick	NIGEND : 148 724
Auffret Stéphane	NIGEND : 159 594
Chusseau Thierry	NIGEND : 272 324
Bulteau Wilfried	NIGEND : 272 070
Todaro Franck	NIGEND : 275 892
Telfour Xavier	NIGEND : 275 823
Mustière Nicolas	NIGEND : 274 896
Morque François	NIGEND : 269 700
Begaud Cédric	NIGEND : 193 950
Jubeau Emmanuel	NIGEND : 273 857
Hadji Mickaël	NIGEND : 339 125

*Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers du corps de soutien technique
et administratif de la gendarmerie nationale de gendarmerie*

Pour le grade de major de réserve : néant.

Pour le grade d'adjudant-chef de réserve : néant.

Pour le grade d'adjudant de réserve, le maréchal des logis-chef de réserve :

Lebreuvaud Estelle	NIGEND : 218 732
---------------------------	------------------

Pour le grade de maréchal des logis-chef de réserve : néant.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 17 novembre 2016.

*Le général, commandant la région
de gendarmerie des Pays de la Loire,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale de la Loire-Atlantique,
J.-M. VERRANDO*